Martin
FRC 37345.1
Case
FRC
22103

LETTRE

A M. LE COMTE DE MIRABEAU.

MA ſurpriſe, Monſieur le Comte, égale la peine que je reſſens du parti que vous avez pris, en préférant la Députation d'Aix à celle de Marſeille. Je l'ai appris au moment où je vous attendois ; à l'inſtant où quarante mille perſonnes marchoient de cette Ville à votre rencontre ; & jouiſſant déjà du bonheur que votre élection leur promettoit, exprimoient, par leur joie, leur attachement pour vous. Que n'êtes-vous réellement arrivé alors ! Vous n'auriez pas vu ce Spectacle ſans une douce émotion, & vous auriez jugé s'il étoit agréable aux Citoyens de Marſeille de vous avoir pour Repréſentant aux États-Généraux ; ſi, dans tout ce que j'ai eu l'honneur de vous écrire à ce ſujet, j'ai été narrateur

THE NEWBERRY
LIBRARY

exact, ou seulement guidé par mes sentimens.

Vous connoissez les hommes, Monsieur ; vous savez que quand ils éprouvent une infortune, ils se plaisent à soupçonner ou à créer une cause secrète, plutôt qu'à l'attribuer à la cause immédiate & certaine : ils préfèrent les erreurs de l'imagination à la vérité quelque évidente qu'elle soit. Cependant vous ne vous doutez pas que, malgré vos deux Lettres du 7 de ce mois à MM. les Commissaires du Tiers-État de Marseille, qui sont imprimées, & en mains de tout le monde, on est parvenu à répandre le bruit que c'est moi qui vous ai engagé à préférer la Députation d'Aix à celle de Marseille. Cette imputation, toute opposée qu'elle est à mes desirs, à ma conduite, bien connue de nombre de Citoyens, a été accréditée promptement & fortement, d'une manière fâcheuse & même dangereuse pour moi.

Je rends justice aux Députés que Marseille aura aux États-Généraux ; je sais que l'on doit attendre beaucoup de leurs vertus & de leurs talens ; mais je sais aussi que votre mâle éloquence a un pouvoir bien étendu ; que vous pénétrez les sujets les plus abstraits avec

une étonnante facilité ; que vous les développez avec un art qui les met à la portée de tout le monde ; que vous attaquez les abus avec un courage toujours supérieur aux forces qui les protègent ; que vous avez des vues étendues & neuves pour la prospérité de Marseille. Vous m'avez dit souvent : *Marseille ne sait pas quelle pourroit être son influence politique* ; & vos réflexions me l'ont persuadé.

Quoiqu'on en ait dit, je ne suis point étranger ; je suis Citoyen de Marseille ; ma mère y est née ; j'y ai reçu le jour ; ma femme aussi, mes cinq enfans de même ; j'y possède un bien fond considérable, plusieurs Vaisseaux, & j'ai toujours joui des prérogatives de Citadin. Ainsi, je suis attaché à Marseille par tous les liens civils, comme par mon cœur. Tout ce qui diminue, ou augmente la prospérité de cette Cité, influe sur moi de plus d'une manière. Fermement convaincu que vous vouliez & pouviez infiniment favoriser Marseille, dans le jugement de la grande Cause de la Nation, j'ai desiré que vous fussiez notre Avocat ; je l'ai dit avec ferveur, & je ne m'attendois pas qu'au moment où je serois forcé de renoncer à cette douce es-

pérance, j'aurois encore à ſupporter les plaintes de ceux que j'ai voulu ſervir.

Recevez mes remercîmens, Monſieur, ſur ces mots écrits de votre main : « Je ſuis, » je ſerai le Député de la Ville de Mar» ſeille, par mes efforts à ſeconder ſes vé» ritables intérêts : elle eſt ma Patrie. »

Beaucoup de gens liſent cela avec bien de la ſatisfaction. Marſeille eſt réellement votre Patrie. Si vous n'aviez pas des titres antiques pour la nommer ainſi, l'attachement que ſes habitans vous ont témoigné, & qu'ils vous auroient prouvé, ſi vous vous étiez rendu à leurs vœux & à mes ſollicitations, ſuppléeroit à ces titres : c'eſt un contrat auquel les parties intéreſſées ſeront toujours fidèles.

Allez au plus auguſte Sénat du monde remplir votre brillante deſtinée & ajouter à votre gloire. Pacificateur de la Provence, ſoyez encore ſon Régénérateur. Augmentez, (s'il eſt poſſible) nos regrets & notre reconnoiſſance.

Malgré les hautes penſées qui vont vous occuper, n'oubliez pas entièrement celui qui vous prie, Monſieur le Comte, d'agréer tous ſes hommages.

MARTIN, Fils d'André.

Marſeille le 9 Avril 1789.

RÉPONSE.

VOtre lettre m'eſt arrivée, mon cher Monſieur, au moment où j'étois forcé de me rendre à l'Aſſemblée de la Nobleſſe, & de-là à celle des trois Ordres, qui cependant, par des circonſtances particulières, n'a pas eu lieu. Voilà l'unique raiſon qui m'a empêché d'expédier auſſitôt votre Courrier.

Je ne m'attendois pas, je l'avoue, que vous puſſiez devenir l'objet d'un ſoupçon de la part des bons Citoyens, dans tout ce qui touche à l'honneur, à la loyauté, au bien public & à mes intérêts particuliers. Vous m'avez porté avec une eſtime ardente, & même exagérée, un véritable tribut de zèle & de ſervices. Je n'avois aucun droit d'en attendre de vous ; & il faut véritablement que la haine & la calomnie ſe débauchent elles-mêmes pour vous prêter quoique ce ſoit, qui ne vous donne pas un nouveau titre à la confiance & à l'amitié de vos Concitoyens.

J'ai reçu quatre lettres de Marſeille avant

la notification de ma Députation. Ces quatre lettres étoient de vous : toutes reſpiroient l'impatience de me voir arriver à Marſeille, & accepter l'honneur qu'on m'avoit fait : toutes me donnoient des raiſons très-fortes, & ſurtout extrêmement ſenſibles ; & je ne déguiſerai pas que, dans les regrets vifs & profonds que j'ai eu de me croire forcé à une option, le chagrin de me décider contre votre avis a été une des plus fortes conſidérations que j'aie eu à combattre.

J'ai été ſi affligé du refus que ma poſition a exigé !... Pourquoi faut-il encore que je le ſois pour vous, à qui je deſire tant de bien, & que je voudrois pouvoir obliger de toutes les manières ?... Il n'y a donc point de bonheur ſans mélange.

J'ai écrit que mon option ne me feroit jamais ceſſer d'être, par les ſentimens & par les principes, le Député de la Ville de Marſeille. Peut-on lui appartenir & l'abandonner, obtenir ſa confiance & ne pas conſacrer ſa vie entière à la mériter ? Je me joindrai à vos honorables Députés ; je ſerai tout-à-la-fois leur émule & leur Diſciple. La deſtinée de Marſeille tient à tous les vœux que je forme dans ce moment : il m'en reſte un,

auquel je mets un grand prix ; c'eſt qu'on vous rende autant de juſtice que j'ai conçu d'eſtime tendre & profonde pour un Citoyen auſſi bon, auſſi éclairé, auſſi courageux que vous, qui mériteriez des Lettres de Naturalité de tous les hommes qui penſent, quand vous n'auriez pas, à Marſeille, toutes celles de la Nature & de la Société.

LE COMTE DE MIRABEAU.

Aix, 9 Avril 1789.